

## CHAPITRE V

## LES DIX JOURNÉES DE ROSSEL

Rossel. — Son passé. — Sa démission d'officier. — Surprise du fort d'Issy. — Rossel reprend possession du fort. — Il essaye de réorganiser les services de la Commune. — État des esprits dans Paris. — Les finances de la Commune. — Nomination du Comité de salut public. — Les dissidents. — Progrès de l'armée de Versailles. — Proclamation de M. Thiers aux Parisiens. — Les clubs. — Les théâtres et les concerts. — Les troupes de la Commune évacuent le fort d'Issy. — Rossel est accusé de trahison. — Il se dérobe aux recherches. — DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

L'homme que la Commune appelait au commandement en chef des forces militaires de Paris, avait été attaché à la place de Metz comme capitaine du génie pendant la guerre contre la Prusse. Caractère résolu, entier, indomptable, dévoré d'une ambition que légitimaient ses qualités remarquables de mathématicien et de penseur, Rossel n'avait pu voir sans un profond courroux la façon dont avait été conduit le siège de Metz par le maréchal Bazaine et le général Coffinières de Nordeck. Plus d'une fois, durant le blocus, il s'était montré exaspéré contre la direction donnée aux opérations militaires par les chefs chargés de défendre un boulevard aussi important que Metz. On l'avait vu même se compromettre au point de se mettre à la tête d'un complot dont le but était de se saisir du maréchal Bazaine, de le remplacer par un autre général, et de tenter de vaincre l'ennemi sous ce nouveau chef. Arrêté et enfermé dans la citadelle, Rossel avait été sauvé, au moment de la capitulation, par un commandant d'état-major qui l'avait laissé échapper. Le jeune officier du génie, s'évadant alors et traversant les lignes prussiennes sous un déguisement de roulier ou de paysan, était passé en Belgique où, le premier, dans l'*Indépendance belge*, il avait protesté au nom de l'armée contre la conduite de Bazaine, et de là il s'était rendu à Tours, auprès de M. Gambetta, qui l'avait alors chargé d'inspecter les places fortes du nord de la France. Nommé, au retour de cette mission, colonel auxiliaire et directeur du génie au camp formé à Nevers, il occupait encore ce poste lorsque la paix de Bordeaux fut conclue et lorsque éclatèrent à Paris les événements du 18 mars.

Esprit décidé, impatient du joug, à la fois puritain et exalté, comme un protestant nîmois qu'il était, Rossel sembla saisir d'un bond l'occasion qui

s'offrait de jouer un rôle à la hauteur de son désir. Ce jeune homme de vingt-huit ans, d'une force cérébrale peu commune, aspirait à de vastes destinées. Il crut les voir s'ouvrir, et se jeta sans calculer, emporté, dans la voie nouvelle qui s'ouvrait devant lui. Dans cette nature de prime-saut, il y avait un peu du Don Quichotte. On a publié les *Notes et Pensées* de Rossel où justement il compare le fou Don Quichotte au sage Sancho. « Quel est le fou, dit-il, quel est le sage? L'hôte a la face bestiale, le ventre énorme; les bajoues pendantes; le chevalier a la tête fière, le regard profond et un peu attristé. L'un se soucie de son bien et arrondit sa panse; l'autre se soucie des misères du monde et cherche des torts à redresser. L'un sert son intérêt, qu'il connaît; l'autre sert l'intérêt d'autrui, qu'il ne connaît pas. Quel est le fou, quel est le sage? N'importe, lève-toi, Don Quichotte, ces gens ne te comprennent pas; viens, endosse ton armure, allons combattre les moulins à vent. » Et c'est ainsi que Rossel partit pour Paris le 19 mars 1871, après avoir écrit la lettre que voici :

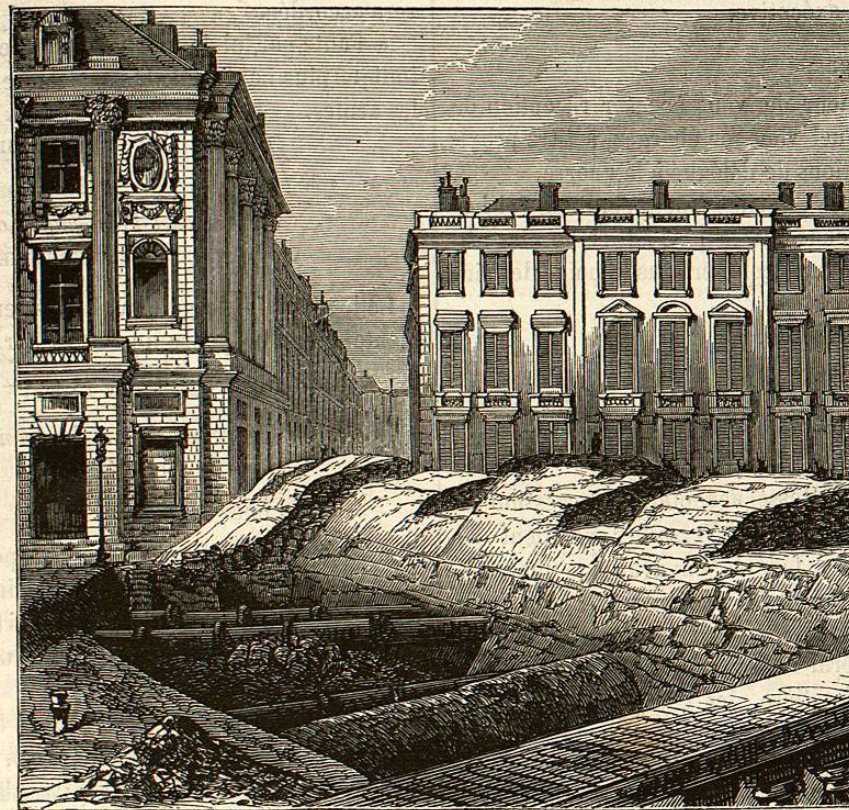
« Camp de Nevers, 19 mars 1871.

« A M. le général ministre de la guerre, à Versailles.

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous informer que je me rends à Paris pour me mettre à la disposition des forces gouvernementales qui peuvent y être constituées. Instruit par une dépêche de Versailles, rendue publique aujourd'hui, qu'il y a deux partis en lutte dans le pays, je me range sans hésitation du côté de celui qui n'a pas signé la paix, et qui ne compte pas dans ses rangs de généraux coupables de capitulation.

« En prenant une aussi grave et aussi doulou-



PARIS PENDANT LA COMMUNE. — Les barricades de la place de la Concorde.

reuse résolution, j'ai le regret de laisser en suspens le service du génie du camp de Nevers, que m'avait confié le gouvernement du 4 septembre. Je remets ce service, qui ne consiste plus qu'en arrêté d'articles de dépenses et remises de comptabilité, à M. Finat, commandant du génie auxiliaire, homme intègre et expérimenté, qui est resté sous mes ordres, par ordre de M. le général Vergne, en vertu de votre dépêche en date du 3 du mois courant.

« Je vous informe sommairement par lettre adressée au bureau du matériel de l'état dans lequel je laisse le service.

« J'ai l'honneur d'être, mon général, votre très-obéissant et dévoué serviteur.

« ROSSEL. »

Rossel cédait à un élan irréfléchi en abandonnant son poste et en se tournant du côté de ceux qui « n'avaient pas signé la paix ». Il dut cependant se convaincre bientôt que ce n'était pas précisément la haine de l'ennemi de la patrie qui faisait agir les hommes du 18 mars, et que la réalisation de leurs rêves communistes ou jacobins était la cause déterminante de l'ardeur qu'ils apportaient dans la guerre civile. Il n'était pas permis à Rossel d'hésiter un moment. Puisqu'il était patriote, il devait deviner de quel côté était le patriotisme. Mais,

ignorant de Paris et des courants divers qui entraînaient la population, peut-être espéra-t-il encore pouvoir dominer et unifier les éléments disparates contre lesquels il venait se heurter. Cette illusion, il devait la payer de sa vie.

Implacable d'ailleurs, emporté par des sentiments de puritanisme, altier et dur, il accepta, après le grade de chef de légion, l'emploi de président de cour martiale, tribunal révolutionnaire qui devait porter des condamnations à mort. Il a expliqué dans un de ses *écrits posthumes* pourquoi il avait accepté de telles fonctions, et l'explication donnée semble rendre plus étrange encore et plus triste sa conduite : « Si j'ai, dit-il, à me défendre de l'accusation d'ambition, l'acceptation douloureuse que je fis de cette charge est peut-être l'argument le plus fort que je puisse produire. *Quel intérêt a un ambitieux à se souiller les mains? J'aurais été un ambitieux bien sot ou bien dépourvu d'étude, d'aller ensanglanter mon nom dans des fonctions subalternes.* » Rossel donne cette acceptation comme un sacrifice fait par lui à la Révolution. Mais on ne se sacrifie à une cause qu'en s'immolant soi-même, et non en condamnant les autres. C'est sans doute par ce même sentiment qu'il accepta les fonctions de délégué à la guerre qui lui furent offertes par la Commune.

Il répondait bientôt affirmativement, et les journaux publièrent sa lettre aux citoyens membres de la Commission exécutive.

« Citoyens,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'ordre par lequel vous me chargez, à titre provisoire, des fonctions de délégué à la guerre.

« J'accepte ces difficiles fonctions, mais j'ai besoin de votre concours le plus entier, le plus absolu, pour ne pas succomber sous le poids des circonstances.

« Salut et fraternité.

« 30 avril 1871.

« *Le colonel du génie,*  
« ROSSEL. »

Au moment où Rossel acceptait la succession de Cluseret, les troupes de Versailles venaient de remporter sur les fédérés un avantage marqué. Dans la nuit du 29 au 30, une tranchée située sur la droite du fort d'Issy, avait été surprise par les troupes du général Faron, avec la batterie qu'elle couvrait. Le cimetière, les carrières et le parc d'Issy étaient demeurés aux mains de l'armée régulière. « Mégy, écrit Rossel lui-même, Mégy, l'incapable commandant du fort, voyant au matin l'ennemi s'étendre sur sa droite avait pris peur et évacué le fort avec la garnison. » Ce fut alors que Cluseret, réunissant quelques troupes, réoccupait le fort : il devait être arrêté, par ordre de la Commune, au retour de cette expédition.

Les troupes du général Faron n'avaient pas essayé d'enlever d'assaut le fort d'Issy. Un complot dont faisaient partie Billioray et le commandant Sérizier, du 101<sup>e</sup> fédérés, devait leur en ouvrir les portes. L'arrivée soudaine de Rossel déjoua ces projets. Le nouveau délégué à la guerre fit consigner Mégy, envoya au fort d'Issy le général Eudes « qui n'y alla qu'à contre-cœur » (Rossel, *Œuvres posthumes*) et se montra, dès ce moment, implacable. Dans la soirée du 30, un parlementaire avait été envoyé au fort d'Issy, porteur de cette sommation du major de tranchée :

SOMMATION

« Au nom et par ordre de M. le maréchal commandant en chef l'armée, nous, major de tranchée, summons le commandant des insurgés, réunis en ce moment au fort d'Issy, d'avoir à se rendre, lui et tout le personnel enfermé dans ledit fort.

« Un délai d'un quart d'heure est accordé pour répondre à la présente sommation.

« Si le commandant des forces insurgées déclare, par écrit, en son nom et au nom de la garnison tout entière du fort d'Issy, qu'il se soumet, lui et les siens, à la présente sommation, sans autre con-

dition que d'obtenir la vie sauve et la liberté, moins l'autorisation de résider dans Paris, cette faveur sera accordée.

« Faute par lui de ne pas répondre dans le délai indiqué plus haut, toute la garnison sera passée par les armes.

« Tranchées devant le fort d'Issy,

« 30 avril 1871. »

« *Le colonel d'état-major de tranchée,*  
« R. LEPERCHE. »

Le lendemain, le général Eudes remit au parlementaire cette réponse du successeur de Cluseret.

« Paris, 1<sup>er</sup> mai 1871.

« Au citoyen Leperche, major des tranchées, devant le fort d'Issy.

« Mon cher camarade,

« La prochaine fois que vous vous permettez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire, conformément aux usages de la guerre.

« Votre dévoué camarade,

« ROSSEL,

« Délégué de la Commune de Paris. »

Les négociations étaient donc rompues, et le siège du fort continuait. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai, les troupes de Versailles emportaient la gare de Clamart et le château d'Issy. Ce qui n'empêchait point le *Journal officiel* de la Commune de publier, chaque jour, des dépêches semblables à celles-ci : « *Feu ennemi éteint. — Versailles repoussés. — Gare de Clamart trois fois attaquée: ils sont repoussés vigoureusement.* » Ces dépêches mensongères entretenaient la colère et la résistance de Paris, des pauvres dupes souvent braves et résolus qui donnaient leur sang pour une cause mal définie et déjà déconsidérée par ceux qui prétendaient la diriger.

Rossel, depuis qu'il était arrivé au pouvoir, éprouvait, à voir de près le fonctionnement de la Commune, une impression profondément navrée et amère. Il avait essayé de mettre dans le vaste désordre de cette administration et de cette intendance, une sorte de régularité improbable. Il prétendait réduire aux tarifs en vigueur dans l'armée les prestations allouées aux gardes nationaux. Il voulait lutter de toute son énergie contre l'ivresse qui rendait souvent incapables de lutte des compagnies entières. Il perdait, à essayer de faire de l'ordre avec ce désordre, la plus grande partie de son temps et le meilleur de son énergie.

« La meilleure partie de mon temps, a-t-il écrit lui-même (*Œuvres posthumes*), était certainement prise par les importuns et les inutiles, les délégués

de toute provenance, les hommes à inventions, les quémandeurs de renseignements, et surtout les officiers et les gardes qui quittaient leur poste pour venir faire des plaintes de leurs chefs ou de leurs armes, ou du défaut de vivres et de munitions.

« Il y avait aussi, un peu partout, des chefs particuliers qui n'acceptaient pas ou n'exécutaient pas les ordres. Chaque arrondissement avait son comité, nul, hargneux, jaloux; l'artillerie était soustraite par un comité analogue, relevant aussi de la Fédération, et qui était une rare collection d'incapables. Chaque monument, chaque caserne, chaque poste avait son commandant militaire, et ce commandant militaire avait son état-major et souvent sa garde en permanence : tous ces produits spontanés de la Révolution n'avaient d'autre titre et d'autre règle que leur bon plaisir, le droit du premier occupant et la tranquille prétention de rester en place sans rien faire.

« On voyait des médecins se promener avec les galons et l'escorte de général, des concierges de caserne équipés en officiers supérieurs; tout cela avait des chevaux, des rations et la solde.

« En revanche, la garde nationale manquait souvent de chefs. Les anciens cadres n'étaient plus obéis à cause des ordres de réélection; les nouveaux cadres étaient contestés ou n'étaient pas encore élus; les bataillons tiraient prétexte de là pour ne pas marcher. Les élections des chefs de bataillon furent très-longues; celles des chefs de légion, impossibles. Un officier n'était pas plus tôt élu que les protestations contre son élection, les dénonciations contre ses opinions et son caractère, pleuvaient dans les bureaux du ministère, des Comités de la Fédération, de la Commune et de toutes les autorités qu'on imaginait. »

On conçoit quelle peine cet homme, écœuré d'un tel spectacle, se donna pour remédier à une telle organisation, à cette plaie de l'indiscipline. Mais lui-même n'y remédiait que par d'inutiles palliatifs. C'est lui qui nomma, par exemple, le cordonnier Gaillard, directeur d'une commission de barricades, qui fut aussi inutile que celle du siège (1). Cette nomination bizarre suffisait-elle pour donner quelque force à la défense de Paris? Certes, non, et Rossel, qui critiquait si bien et si vertement les abus de l'administration communale, subissait lui-même l'influence et tombait dans les mêmes errements.

(1) Le citoyen Gaillard père est chargé de la construction des barricades formant une seconde enceinte en arrière des fortifications. Il désignera ou fera désigner par les municipalités, dans chacun des arrondissements de l'intérieur, les ingénieurs ou délégués chargés de travailler sous ses ordres à ces constructions.

Il prendra les ordres du délégué à la guerre pour arrêter les emplacements de ces barricades et leur armement.

Outre la seconde enceinte indiquée ci-dessus, les barri-

La situation de la Commune était déjà, au 1<sup>er</sup> mai, bien précaire et, depuis un mois et demi qu'elle tenait le pouvoir, qu'elle était souveraine maîtresse d'une grande ville comme Paris, elle avait fait preuve de la plus notoire incapacité. Ceux-là mêmes qui, au premier moment, justement irrités contre l'assemblée de Bordeaux, anxieux du sort de la République, épris de cette idée, absolument logique de l'autonomie de la commune, s'étaient laissés aller à accepter des nouveaux venus et à vouloir bien attendre, pour les juger, de les avoir vus à l'œuvre, ceux-là, dégoûtés maintenant de tant d'infatuation, de tant de phrases couvrant un tel vide d'idées, irrités d'ailleurs de l'arbitraire déployé par les hommes de la Commune hostile à toute liberté, violant le domicile privé, arrêtant, comme on le vit pour Chaudey et pour M. Poló, un citoyen sur un soupçon, sur une dénonciation, sur une vengeance, les esprits sensés avaient dès longtemps pris parti contre cette tyrannie communale qui était la négation même de la commune libre, indépendante, organisée et vivace.

Les hommes de l'Hôtel de ville sentaient bien que l'esprit de Paris se détachait d'eux. Ils se sentaient isolés, perdus. Les mouvements analogues au mouvement parisien avaient été étouffés, nous le montrerons bientôt, en province. Les prétendus délégués provinciaux, les francs-maçons avaient beau faire, organiser des meetings ou planter leur bannière sur les remparts de Paris, la Commune ne trouvait aucune force réelle dans ces manifestations bruyantes. Les élections complémentaires, qui avaient réuni dans certains arrondissements un nombre dérisoire d'électeurs, montraient le vide chaque jour plus grand qui se faisait autour de la Commune, constamment tenue en échec, d'ailleurs par le Comité central sans cesse renouvelé.

Un écueil terrible pour ce gouvernement, c'était la question d'argent. « *Monnaie fait tout* » disait Riquetti. La Commune, du 20 mars au 30 avril, avait dépensé 25,138,089 francs. La Commune avait trouvé au Trésor, 4,658,412 francs. Elle avait fait main basse sur toutes les caisses des administrations et des établissements communaux; elle s'était fait donner 7,750,000 francs par la Banque, 2 millions par les chemins de fer; elle avait réquisitionné et fait fondre à la Monnaie l'argenterie de particuliers (M. Martin du Nord entre autres), les ornements précieux des églises ou des communautés religieuses (1).

cadres comprendront trois enceintes fermées ou citadelles, situées au Trocadéro, aux buttes Montmartre et au Panthéon. Le tracé de ces citadelles sera arrêté sur le terrain par le délégué à la guerre, aussitôt que les ingénieurs chargés de ces constructions auront été désignés.

Paris, le 30 avril 1871. *Le délégué à la guerre:*  
ROSSEL.

(1) La Commune réquisitionna chez le maréchal Bazaine.

Bref, la Commune avait eu à sa disposition 26,013,916 fr., et elle avait dépensé 25,138,089 fr. ainsi répartis :

Délégation de la guerre.....	20,000,000
Intendance.....	1,813,318
Délégation du commerce.....	50,000
Enseignement.....	1,000
Comité central.....	15,651
Hôtel de ville.....	91,733
Commission de sûreté.....	225,039
Tabacs.....	91,922
Barricades.....	44,500

Du 20 mars au 30 avril, plus de vingt-cinq millions avaient été dévorés, gaspillés, jetés au vent par ces imprévoyants et ces gouvernants improvisés. Mais les millions fondaient trop vite à ce feu de forge de la guerre civile et Jourde, le délégué aux finances, voyait avec effroi les jours se suivre, les dépenses se succéder et les ressources de la Commune se tarir.

C'est pourquoi Rossel voulait exiger des économies sur la solde de la garde nationale. C'est pourquoi aussi Ch. Gérardin, membre de la Commune pour le dix-septième arrondissement, ancien voyageur de commerce, ami de Rossel qu'il avait fait nommer chef de légion, comme il avait fait donner des commandements militaires à Wroblewski et à Okolowicz, conçut le projet d'annuler la Commune, comme dit Rossel, en faisant mettre le pouvoir aux mains d'un Comité de salut public, composé des « membres jeunes » de la Commune. « Je laissai faire, ajoute Rossel, j'étais aussi ennemi de la Commune que pouvaient l'être les républicains sensés. » Rossel était d'avis qu'on pouvait sauver la Révolution en annulant la Commune. Mais, on le remarquera, c'était toujours dans des mots, non dans des faits, que ces hommes cherchaient le salut de leurs idées. Faire revivre le fameux Comité de salut public, à qui la France républicaine avait dû jadis de pouvoir repousser l'ennemi et reprendre ses frontières, leur semblait l'absolu moyen de victoire. Ils ne réfléchissaient ni à la différence des temps, ni à celle des situations. Ils évoquaient des ombres, ils en appelaient à des fantômes. Ils étaient en cela trop semblables à la France elle-même qui se repaît depuis trop longtemps de glorieuses vapeurs, hélas ! évanouies !

Oui, certes, la France, et c'est là sa faiblesse profonde, depuis trop longtemps déjà, n'a plus de vigueur que dans son passé. Elle vit, ou plutôt elle meurt lentement de ses souvenirs. Tour à tour, elle s'effraye ou se rassure avec des mots, des spec-

Chose étrange, parmi les objets pris chez le maréchal et transportés à la Monnaie on trouve deux chasubles de prêtres. Deux chasubles ! Et d'où venaient-elles ? Du Mexique peut-être.

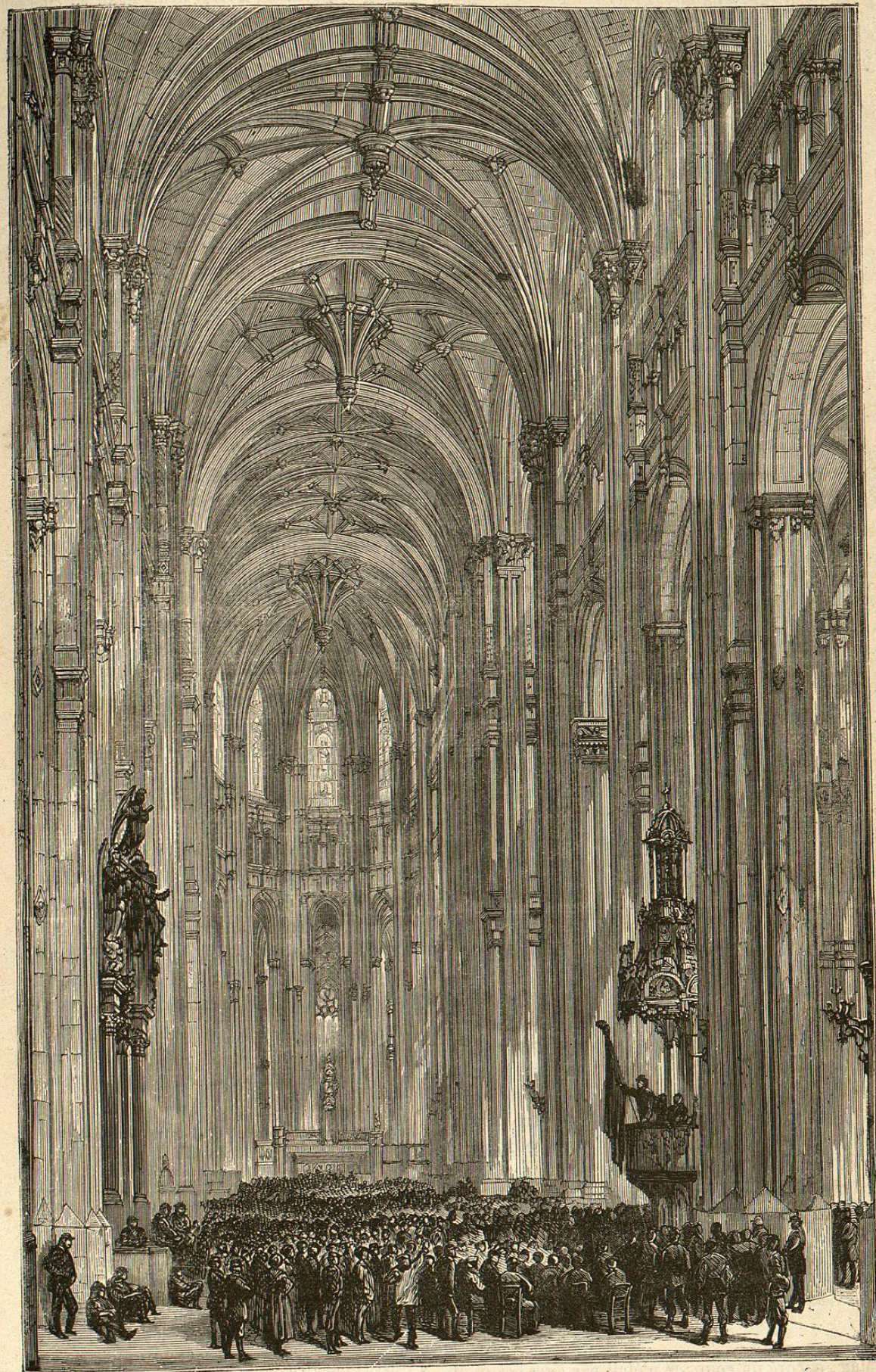
tres et des débris. Elle se dresse et court à la frontière en Juillet, certaine de la victoire parce qu'on lui rend la *Marseillaise* confisquée, et, déçue dans son espoir, elle se croit sauvée en Septembre parce qu'elle évoque les souvenirs de 92 et des volontaires d'autrefois. Pauvre et cher pays, hésitant, troublé, trébuchant dans son ignorance et dans sa nuit, n'osant point regarder, affronter la vérité en face et se fiant tout entier à des fantômes, pour trembler ensuite et reculer devant eux.

Voilà bientôt deux ans que la patrie se débat ainsi dans les plus terribles crises et les plus cruelles qu'elle ait traversées. Et, sauf quelques idées très-nettes qui ont groupé les plus sages et les plus réfléchis parmi nous, l'idée d'union pour la résistance pendant la guerre et de reconstruction politique et morale depuis la paix, vers combien d'illusions, de déceptions, de chimères, la nation s'est-elle laissée entraîner ! De combien d'enthousiasmes irréflectés, de colères injustes, de fièvres malsaines n'a-t-elle pas été saisie ! Et, dans le chaos épouvantable, dans le choc des événements et des hommes, dans cette lutte dernière de la Commune, quelle idée nouvelle, je le répète, a surgi, quel mot de ralliement, je le redis encore, a été jeté qui ne soit pas un écho du passé, quel personnage a joué un rôle dont il n'ait pas emprunté le costume aux acteurs des drames d'autrefois ? Voilà ce qui est fait pour déconcerter et pour attrister. Mais voilà aussi ce qui rassure, lorsqu'on peut espérer que le spectacle de ces vanités ambitieuses passant, recouvertes de ces défroques usées sur la scène de l'histoire, lorsqu'on peut croire que la vue même de ces plagats et de ces pastiches guérira à jamais le peuple de son goût pour les perpétuels recommencements et les refrains des autres temps.

Certes, l'œuvre du Comité de salut public où Carnot organisait la victoire, où Cambon sauvait et refaisait les finances, où l'âme même de la patrie palpitait dans six pieds carrés, dont l'écho faisait trembler le monde, certes, cette œuvre fut grande, et ceux qui l'entreprirent avaient mérité d'être invincibles. Mais ne comprenaient-ils pas, ceux qui, en 1871, sortaient ce passé de la profondeur des années, qu'ils le rapetissaient en le refaisant à leur taille et qu'on ne recommence pas deux fois, surtout en des temps débiles, le travail des géants ?

Non, ils ne comprenaient pas. Encore un coup, ils pastichaient. Ils votaient, sur la proposition du citoyen Miot, que Paris avait un nouveau Comité de salut public. « Attendu, disait Félix Pyat, que le mot de salut public est absolument de la même époque que celui de République française et de Commune de Paris, je vote pour. » L'archéologie prenait le pas sur la politique.

Quelques membres protestaient contre cette création d'un pouvoir dictatorial. C'était : Andrieu,



PARIS PENDANT LA COMMUNE. — Club établi dans l'église Saint-Eustache.